

(En K€)	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 822	25 828	53 766
Autres produits de l'activité	11	14	24
Achats consommés	-13 194	-12 365	-25 312
Autres achats et charges externes	-5 207	-5 015	-10 123
Impôts et taxes	-540	-547	-925
Charges de personnel	-9 419	-9 651	-18 123
Dotations aux amortissements et variation des provisions	-667	-512	-1 207
Variation des stocks de produits finis et en-cours	1 090	766	1 209
Autres produits et charges opérationnels courants	178	99	259
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-1 926	-1 384	-433
Autres produits opérationnels	31	53	714
Autres charges opérationnelles	0	-10	-1 072
RESULTAT OPERATIONNEL	-1 895	-1 341	-791
Coût de l'endettement financier net	-105	-126	-221
Autres produits financiers	52	5	94
Autres charges financières	-110	-15	-79
Impôts sur les bénéfices	-24	12	12
Impôts différés			-114
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-2 081	-1 465	-1 100
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-66	-16
RESULTAT NET	-2 081	-1 531	-1 116
Intérêts minoritaires		0	
RESULTAT - PART DU GROUPE	-2 081	-1 531	-1 116

Résultat net par action (en €)	-0,49 €	-0,36 €	-0,26 €
Résultat net par action des activités poursuivies	-0,49 €	-0,34 €	-0,26 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul	4 282 136	4 282 136	4 282 136
Résultat net par action après dilution (en €)	-0,49 €	-0,36 €	-0,26 €
Résultat net par action des activités poursuivies après dilution	-0,49 €	-0,34 €	-0,26 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul (*)	4 277 036	4 277 036	4 277 036

(*) L'écart sur le nombre d'actions retenu pour le calcul provient des actions d'autocontrôle.

RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-2 081	-1 531	-1 116
Variation des écarts actuariels de l'engagement indemnités de fin de	105	-293	-210
Impôt différé correspondant	-29	98	59
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat</i>	<i>75</i>	<i>-195</i>	<i>-151</i>
Variation des écarts de conversion des capitaux propres	13	74	21
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger	22	5	-9
Variation de juste valeur des instruments financiers	-159	-6	93
Inscription des impôts différés			
<i>Eléments susceptibles d'être reclassés en résultat</i>	<i>-124</i>	<i>73</i>	<i>106</i>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-48	-122	-46
RESULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-2 130	-1 653	-1 162
Dont part attribuable aux actionnaires du Groupe	-2 130	-1 653	-1 162
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires			

Etat de la situation financière

(En K€)	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
I - ACTIFS NON COURANTS	10 932	12 878	11 318
Immobilisations incorporelles	4 188	4 658	3 901
Immobilisations corporelles	3 672	4 201	3 973
Ecart d'acquisition Positif		218	
Impôts différés	690	896	743
Autres actifs financiers	614	640	629
Autres actifs non courants	1 768	2 264	2 073
II - ACTIFS COURANTS	27 380	25 467	26 392
Stocks	14 435	11 919	13 498
Créances clients et autres créances	11 258	11 827	9 442
Liquidités et quasi-liquidités	1 688	1 721	3 453
A - TOTAL ACTIF	38 313	38 345	37 710

I - CAPITAUX PROPRES	3 367	5 006	5 497
Capital	4 282	4 282	4 282
Prime d'émission	6 379	6 379	6 379
Réserves consolidées / Ecart de conversion	-5 212	-4 124	-4 048
Résultat de la période	-2 081	-1 531	-1 116
Intérêts minoritaires		0	
II - DETTES NON COURANTES	3 748	3 787	3 647
Dettes portant intérêts - Echéance > 12 mois	257	312	257
Impôts différés			
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à plus d'un an	957	788	738
Dettes au titre des pensions et retraites	2 534	2 687	2 652
III - DETTES COURANTES	31 197	29 552	28 566
Dettes fournisseurs et autres dettes	13 141	12 527	14 670
Dettes financières à court terme	17 470	16 365	13 351
Fraction à court terme des dettes portant intérêt	2	4	2
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à moins d'un an	175	133	104
Provisions	409	524	439
Dettes IS			
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	38 313	38 345	37 710

	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidés	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2015	4 282	6 379	-3 928	-75	6 659
Résultat net de la période			-1 116		-1 116
Autres éléments du résultat global			-67	21	-46
Résultat global de l'ensemble consolidé			-1 183	21	-1 162
Autres			0	0	0
Situation au 31/12/2016	4 282	6 379	-5 110	-53	5 497

Situation au 31/12/2016	4 282	6 379	-5 110	-53	5 497
Résultat net de la période			-2 081		-2 081
Autres éléments du résultat global			-62	13	-48
Résultat global de l'ensemble consolidé			-2 143	13	-2 130
Autres			0		0
Situation à la date d'arrêté	4 282	6 379	-7 254	-40	3 367

Tableau des flux de trésorerie

En K€	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-2 081	-1 465	-1 100
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>	552	587	1 660
Dotations aux Amortissements	497	526	1 327
Variation des provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-43	-34	-72
Plus et moins values de cession	-31	-31	69
Impôts différés	24	0	114
Coût de l'endettement financier net	105	126	221
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 530	-878	560
Impôt versé	35	-635	-954
Variation nette exploitation	-4 784	-1 901	739
Var° de stock	-937	-1 279	-2 858
Var° des Créances d'exploit°	-2 290	-1 164	881
Var° des Dettes d'exploit°	-1 556	543	2 717
Variation nette hors exploitation	611	-1 370	-452
Var° des créances hors exploitation	532	-1 311	-331
Var° des dettes hors exploitation	58		
Charges et produits constatés d'avance	21	-59	-120
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 138	-3 906	-666
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-5 667	-4 785	-106
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-319	-34	-44
Décaiss / acquisition immos corporelles	-164	-480	-767
Encaiss / cession d'immos corp et incorp	31	40	640
Décaiss / acquisition immos financières		-5	
Encaiss / cession immos financières	15		6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-438	-479	-166
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Encaissements provenant d'emprunts	1 794	688	772
Remboursement d'emprunts	-644	-232	-473
Coût de l'endettement financier net	-105	-126	-221
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 046	330	78
VARIATION DE TRESORERIE NETTE hors activités abandonnées	-5 059	-4 934	-194
VARIATION DE TRESORERIE NETTE des activités abandonnées	0	-66	-16
VARIATION DE TRESORERIE NETTE TOTALE	-5 059	-5 000	-210
Incidences des variations de taux de change	35	79	14
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 456	1 652	1 652
Disponibilités	3 453	2 601	2 601
Concours bancaires courants	-15	-74	-74
Réserve d'affacturage disponible	5	3 351	3 351
Créances clients affacturées	-1 988	-4 226	-4 226
TRESORERIE A LA CLOTURE	-3 568	-3 269	1 456
Disponibilités	1 688	1 721	3 453
Concours bancaires courants	-43	-14	-15
Réserve d'affacturage disponible	699	733	5
Créances clients affacturées	-5 912	-5 709	-1 988

LE TANNEUR & CIE

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2017

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1. Principes généraux et changements de méthodes

Le Tanneur & Cie établit ses comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les comptes consolidés résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2017 du groupe Le Tanneur & Cie ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2016. Ainsi :

Toutes les normes et interprétations d'application obligatoires en IFRS en 2017 ayant déjà été adoptées par l'Union européenne ont été appliquées dans les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2017.

Il n'y a pas eu de nouveau texte d'application obligatoire au 30 juin 2017.

Textes non encore adoptés par l'UE :

Amendements à IAS 7	Information liée aux activités de financement
Amendements à IAS 12	Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes
IFRS 9	Instruments financiers
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients, y.c. amendement sur la date d'entrée en vigueur
Amendements à IFRS 15	Clarifications
IFRS 16	Contrats de location
IFRS 17	Contrats d'assurance
Amendements à IFRS 2	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
Amendements à IFRS 4	Interactions entre IFRS 4 et IFRS 9
Amendements à IAS 40	Portant sur des clarifications sur les événements mettant

Annual improvements (cycle 2014-2016)	en évidence un changement d'utilisation Améliorations annuelles des normes IFRS publiées en décembre 2016
IFRIC 22	Transactions en monnaie étrangère et avances versées ou reçues non remboursables

L'état du résultat global est présenté conformément à l'amendement à IAS1 – Présentation des autres éléments du résultat global.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes publiés par l'IASB et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016. Ceux pouvant éventuellement avoir un impact sur les comptes consolidés sont :

- IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients
- IFRS 16 - Contrats de location

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

Les principes et méthodes comptables applicables dans les comptes semestriels 2017 sont décrits ci-après.

1-2. Continuité d'exploitation

Les besoins de financement de la société Le Tanneur & Cie et de ses filiales sont principalement couverts par une avance de l'actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C. dont le solde au 30 juin 2017 s'élève à 9,9 M€ dont 0,4 M€ d'intérêts courus.

Un avenant en date du 7 juin 2017, autorisé par le Conseil d'administration du 30 mars 2017, a repoussé le remboursement de l'avance de 8,5 M€ au 29 décembre 2017.

L'avance complémentaire de 1 M€ reçue en juin 2017 est à échéance juin 2018.

Le Tanneur & Cie a obtenu début août 2017 une nouvelle avance de 1 M€ de la part de son actionnaire portant le total des avances en compte courant à 10,9 M€ intérêts courus inclus.

Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C. s'est engagé à fournir à Le Tanneur & Cie les moyens financiers lui permettant de faire face à ses engagements vis-à-vis de ses créanciers, à poursuivre son activité et ce, jusqu'au 30 septembre 2018 ou jusqu'à la date du changement de contrôle de la Société si une telle opération devait intervenir avant le 30 septembre 2018. Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C. s'engage également à proroger l'échéance de remboursement de l'avance en compte courant jusqu'à cette date.

Les comptes du Groupe sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle de la Société, tel qu'envisagé dans le cadre de l'opération en cours avec Tolomei Participations (cf. § 4 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE), sans reprise des engagements de soutien financier pris par l'actionnaire majoritaire actuel, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

1-3. Périmètre

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles Le Tanneur & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date d'arrêté mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Le périmètre du Groupe est resté identique à celui du 31 décembre 2016.

Les sociétés consolidées sur la période sont les suivantes :

Raison sociale et adresse	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Le Tanneur & Cie SA – Paris (France)	100%	N/A	Société mère
Sopadima Far East - Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
Maroquinerie des Orgues SAS – Bort-les-Orgues (France)	100%	100%	Intégration globale

1-4. Date d'arrêté

La date d'arrêté de la période de la société mère et des filiales est le 30 juin et correspond à six mois d'activité.

1-5. Taux de conversion

Les taux de conversion en Euros utilisés ont été les suivants :

Devises	Taux au 30/06/2017	Taux moyen du semestre	Filiale concernée
1 HK\$	0,112274	0,118823	Sopadima Far East

1-6. Ecart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part acquise dans l'actif net ré-estimé à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de valeur annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur. Les résultats de ce test de valeur pourraient conduire le Groupe à déprécier de façon irréversible des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés immédiatement au résultat.

1-7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux, non amortis, mais qui font l'objet de tests de dépréciation lors de la clôture annuelle ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 7 ans, selon leur nature ;
- d'autres immobilisations incorporelles, amorties linéairement sur 1 an.

S'agissant des droits aux baux, des performances inférieures aux prévisions des magasins concernés constituent un indice de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation sont les suivantes. Le Groupe compare la valeur résiduelle des droits aux baux et des droits d'entrée à la valeur actuelle calculée selon une méthode d'évaluation multicritère. Dans le cas où cette valeur actuelle est inférieure, une dépréciation est enregistrée.

Les tests de valeur sont conduits en utilisant deux méthodes :

- une approche prévisionnelle fondée sur l'actualisation des flux nets de trésorerie attendus sur une durée de 5 ans ;
- une approche patrimoniale effectuée par un expert immobilier.

Lors de cette clôture semestrielle, il n'est pas apparu d'indice de perte de valeur qui aurait provoqué la réalisation de tests de dépréciation.

1-8. Immobilisations corporelles

Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ». La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| ▪ constructions industrielles | 15 à 20 ans |
| ▪ installations générales, agencements | 5 à 10 ans |
| ▪ matériel et outillages | 5 à 10 ans |
| ▪ matériel de bureau | 5 ans |
| ▪ mobilier | 3 à 10 ans |
| ▪ matériel informatique | 3 à 5 ans |

1-9. Stocks

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche.

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée dans le cas de faible rotation ou d'obsolescence liée aux changements de collection.

1-10. Impôts

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

1-11. Provisions pour risques et charges

Conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions comprennent notamment les provisions pour engagement de retraite et indemnités de départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière. Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont comptabilisés directement en capitaux propres.

1-12. Titres d'autocontrôle

En application de la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, ainsi les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1-13. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre des contrats d'affacturage font l'objet d'un retraitement. Ce retraitement a pour effet d'augmenter le poste « Clients et comptes rattachés » avec pour contrepartie une augmentation du poste « Dettes financières ».

1-14. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente.

Ces instruments financiers sont traités comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs et ont donc donné lieu, conformément à IAS 39, à la comptabilisation des variations de leur juste valeur en capitaux propres, jusqu'au dénouement de l'opération.

1-15. Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2004-R-02 relative au format du compte de résultat. Ainsi, les charges et produits non opérationnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les dépréciations exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de valeur.

1-16. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période. Le nombre moyen d'actions en circulation est présenté hors actions d'autocontrôle.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

1-17. Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux normes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes, notamment dans le contexte économique actuel qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date d'arrêté sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date d'arrêté concernent les tests de dépréciation sur les droits aux baux.

2 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

Les faits marquants de la période sont décrits dans le rapport semestriel d'activité.

Résultats :

Les contributions au compte de résultat des secteurs d'activité sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01 au 30/06/2016			Du 01/01 au 30/06/2017		
	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Total	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Total
Chiffre d'affaires	15 325	10 503	25 828	15 908	9 914	25 822
Résultat opérationnel courant	475	(1 858)	(1 384)	(3)	(1 922)	(1 926)
Autres produits et charges opérationnels	29	13	42	31	-	31
Résultat opérationnel	504	(1 845)	(1 341)	28	(1 922)	(1 895)
Coût de l'endettement financier net	(16)	(110)	(126)	(9)	(96)	(105)
Autres produits et charges financiers	-	(10)	(10)	-	(58)	(58)
Impôt sur les bénéfices	6	6	12	(15)	(9)	(24)
Résultat des activités abandonnées	(66)	-	(66)	-	-	-
Résultat net	428	(1 959)	(1 531)	3	(2 084)	(2 081)
- part du Groupe	428	(1 959)	(1 531)	3	(2 084)	(2 081)
- intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-

3 – PRINCIPALES VARIATIONS DE LA PERIODE

3-1. Immobilisations incorporelles

Par rapport au 31 décembre 2016, la principale variation correspond à la mise en service du logiciel du système d'informations ERP de l'activité Marques propres décrite dans les événements importants de la période dans le rapport semestriel d'activité. Le montant immobilisé pour ce logiciel s'élève à 314 K€ dont 276 K€ figuraient en immobilisations en cours au 31/12/2016.

3-2. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/16	Acquisitions	Cessions ou sorties	Virements de poste à poste	30/06/17
Terrains	263	-	-		263
Constructions	1 776	-	-		1 776
Instal. techniques, matériel et outillage	4 247	214	-		4 461
Autres immobilisations corporelles	7 990	219	-	49	8 259
Immobilisations en cours	337	6	-	(325)	18
Total	14 612	440	-	(276)	14 776

Amortissements (en K€)	31/12/16	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/17
Terrains	28	5	-	33
Constructions	863	49	-	912
Instal. techniques, matériel et outillage	3 431	138	-	3 569
Autres immobilisations corporelles	6 317	273	-	6 590
Total	10 639	465	-	11 104

Les acquisitions du semestre ont principalement concerné des matériels et agencements industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe, des agencements sur le site de Paris, les agencements de corners en grands magasins à Brest, Istanbul et au Liban, du matériel informatique et du mobilier.

3-3. Impôt différé actif

L'impôt différé actif correspond à des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des retraitements de consolidation et des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

A fin décembre 2016, le groupe fiscal constitué par les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues dispose d'un déficit reportable de 5 770 K€. En raison de prévisions qui n'ont pas été atteintes, le Groupe a estimé qu'il ne disposerait pas de bénéfices imposables futurs sur lesquels ses pertes fiscales pourraient être imputées à court-terme. En conséquence, seul l'impôt différé relatif à l'engagement d'indemnités de fin de carrière a été conservé à l'actif pour un montant de 690 K€ à fin juin 2017 dont l'échéance est à long terme. Le montant de l'actif d'impôt différé non reconnu au titre du déficit reportable du groupe fiscal s'élevait à 1 923 K€ à fin décembre 2016.

Par prudence, aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé concernant les filiales et les succursales étrangères. Le montant des actifs potentiels non reconnus s'élevait à 321 K€ au 31/12/2016.

3-4. Autres actifs non courants

Un montant de 1 768 K€ au 30 juin 2017 correspond aux créances de CICE des exercices 2015 à 2017.

3-5. Stocks et en-cours

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	30 juin 2017			31 décembre 2016		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières Premières	5 467	(1 432)	4 035	5 522	(1 401)	4 121
En-cours	469	-	469	401	-	401
Produits finis	10 879	(949)	9 930	9 857	(882)	8 975
Total	16 816	(2 381)	14 434	15 780	(2 283)	13 498

La hausse des stocks par rapport au 31 décembre 2016 provient d'une augmentation des stocks de produits finis de la branche Marques propres due notamment au calendrier plus tardif des soldes d'été en 2017.

3-6. Capitaux propres et autres fonds propres

Au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016, le capital social est composé de 4 282 136 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées. Un droit de vote double est accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées lorsque ces actions sont inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire après la première cotation boursière (20 avril 2000). Les actions de la société Le Tanneur & Cie détenues par elle-même ne bénéficient ni du droit de vote ni du droit aux dividendes.

Au 30 juin 2017, le capital se décompose ainsi :

• Actions à droit de vote double :	3 689 676
• Actions à droit de vote simple :	587 360
• Actions d'autocontrôle :	5 100
Nombre total d'actions	4 282 136

3-7. Intérêts des minoritaires

Les participations étant détenues à 100% il n'y a pas d'intérêts minoritaires à la date d'arrêté.

3-8. Dettes au titre des pensions et retraites

L'évaluation de l'engagement correspond à la provision pour charges destinée à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés. Le poste a baissé de 118 K€ par rapport au 31 décembre 2016 en raison de la hausse du taux d'actualisation.

En application de la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont enregistrés directement dans les capitaux propres.

3-9. Dettes financières

Le Tanneur & Cie a remboursé des échéances d'emprunt pour un montant de 222 K€ (crédit-bail inclus). Au cours du semestre, Le Tanneur & Cie a obtenu le préfinancement d'une quote-part du CICE 2017 du groupe fiscal constitué par la maison-mère et sa filiale Maroquinerie des Orgues pour un montant de 380 K€ et le renouvellement du préfinancement du CICE des exercices 2014 à 2016. Le montant estimé du CICE 2013 de 444 K€ qui avait servi de base à son préfinancement par la Banque Publique d'Investissement a été remboursé à cette dernière par le Trésor Public. Le Groupe a également conclu deux nouveaux contrats de location-financement : l'un à hauteur de 270 K€ pour le système d'informations évoqué au paragraphe 3.1, l'autre pour du matériel industriel (93 K€). Enfin, Le Tanneur & Cie a obtenu début juin 2017 une nouvelle avance de 1 M€ de la part de son actionnaire majoritaire actuel, portant le montant de l'avance à un total de 9,5 M€ en principal et 388 K€ en intérêts courus au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2017, les créances clients faisant l'objet d'un affacturage s'élèvent à 5 912 K€. En conformité avec les normes de présentation IFRS, elles sont conservées en poste Créances clients en contrepartie d'une augmentation des dettes financières court terme. La réserve d'affacturage disponible (698 K€) est déduite des dettes financières.

3-10. Provisions

Le poste correspond à des litiges sociaux et à l'engagement en matière de primes pour médailles du travail.

3-11. Dettes IS

En juin 2011, la Société-mère a reçu une proposition de rectification à la suite d'une vérification de comptabilité des exercices 2007 à 2009. Après plusieurs échanges d'observations, l'administration fiscale a transmis à Le Tanneur & Cie en janvier 2012 un avis de mise en recouvrement d'un montant de 433 K€ pour restitution des sommes perçues par la Société au titre du crédit impôt collection. En février 2012, une réclamation contentieuse a été déposée. Une audience a eu lieu au Tribunal administratif de Paris en mars 2013, la société Le Tanneur & Cie a été déchargée de la somme de 433 K€ qui lui avait été assignée. Le jugement a fait l'objet d'un recours devant la Cour d'Appel qui a rendu son arrêt en avril 2015, annulant le jugement en première instance et remettant la somme de 433 K€ à la charge de Le Tanneur & Cie. Le commandement de payer a été reçu en juin 2015 et un étalement du règlement a été accepté jusqu'en janvier 2016.

La Société s'est pourvue en cassation le 2 juin 2015. Ce pourvoi a été rejeté fin juin 2017 par le Conseil d'Etat. Ce rejet est sans conséquence sur les comptes 2017 de Le Tanneur & Cie.

3-12. Parties liées

Seules les transactions avec les parties liées non éliminées en consolidation sont indiquées.

(en K€)	Le Tanneur Int S.P.C.	Le Tanneur Intl Belgium	Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C.
Etat du résultat global			
Chiffre d'affaires	45		
Autres achats et charges externes	4		
Autres produits opérationnels courants	1	1	
Coût de l'endettement financier			(51)
Etat de la situation financière			
Créances clients et autres créances nettes de dépréciation	38		8
Dette financière			(9 888)
- Alloué/remboursé au cours de la période			(1 052)

4 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE

A la suite du communiqué de presse du 23 juin 2017, un accord de prise de participation a été signé le 1^{er} août 2017 entre Le Tanneur & Cie, Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C. et Tolomei Participations. L'opération qui sera soumise à une Assemblée Générale Extraordinaire fin septembre 2017 devrait se dérouler en trois étapes :

- Augmentation du capital de 10,8 M€ réservée à Tolomei Participations au prix de 2,50 € par action ; l'objet de cette augmentation du capital sera le remboursement intégral de l'avance de Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C.
- Offre Publique d'Achat début octobre 2017 sur les actions de la Société non encore détenues par Tolomei Participations
- Augmentation du capital de 2,5 M€ à 3,5 M€ en numéraire avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription.

5 – SAISONNALITE

Compte tenu du rythme des différentes activités du Groupe, aucune saisonnalité notable n'est à retenir sur le chiffre d'affaires et sur le résultat.

6 – RESULTAT DE LA SOCIETE MERE EN NORMES FRANCAISES

Les principaux éléments des comptes sociaux de Le Tanneur & Cie se présentent de la manière suivante :

En K€	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
Chiffre d'affaires	10 529	11 061	25 681
Résultat d'exploitation	(1 948)	(1 849)	(1 152)
Résultat net	(1 377)	(973)	(389)

LE TANNEUR & C I E

Société Anonyme au capital de 4 282 136 €
Siège Social : 128 quai de Jemmapes – 75010 PARIS
R.C.S. PARIS 414 433 797

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2017

EVENEMENTS IMPORTANTS DE LA PERIODE :

Fabrication pour maisons de luxe : progression d'activité, baisse ponctuelle de rentabilité

L'activité du premier semestre de la branche Fabrication pour maisons de luxe a augmenté de 3,8% notamment grâce au développement encourageant de la relation d'affaires avec les donneurs d'ordres Moreau et Ralph & Russo.

La contribution de cette branche au résultat opérationnel consolidé a toutefois diminué par rapport au premier semestre 2016 à cause de la mise en fabrication de nouveaux produits pour le donneur d'ordres principal qui a freiné la productivité pendant les quatre premiers mois de l'année et a entraîné une surconsommation de matières premières. Après cette phase de mise en place, la situation s'est stabilisée.

Marques propres : contexte de consommation nationale toujours aussi pesant, des perspectives intéressantes sur Internet et à l'export

La conjoncture économique nationale difficile et la baisse de fréquentation touristique continuent de peser sur la branche Marques propres dont l'activité a reculé de 5,6% au cours du semestre, dont 3,0% à périmètre comparable (retraitement des magasins ouverts et fermés en 2016). L'activité avec les détaillants multimarques français a souffert d'une revente difficile. A contrario, les soldes d'hiver de janvier et février ont été un franc succès en grands magasins. Pour le réseau de magasins à enseigne Le Tanneur et les ventes en grands magasins français, le décalage des soldes d'été a entraîné un effet d'affichage défavorable puisque la période promotionnelle a débuté plus tardivement qu'en 2016 (fin juin seulement). Une opération de déstockage a été réalisée avec Ventesprivees.com afin d'écouler de manière maîtrisée des stocks en voie d'obsolescence.

Plusieurs canaux de distribution sont néanmoins en progression :

- Les ventes par Internet. Le site www.letanneur.com a été refondu par le partenaire au cours de la période. La marque Le Tanneur est également de plus en plus présente sur des sites exploités par des distributeurs, notamment en Allemagne.
- L'export avec un démarrage d'affaires porteur d'espoir en Asie (Taiwan, Japon, Chine).

Ces canaux de distribution sont de première importance pour le développement futur de la branche d'activité.

Concernant l'image de la marque Le Tanneur, une collaboration avec la créatrice Marie Gas a débouché sur une adaptation du modèle historique de porte-monnaie « Sans couture » sous la

forme d'une pochette. Cette collaboration a donné lieu à de nombreuses retombées media presse et Internet.

Modernisation du système d'informations Marques propres

La mise en service d'un nouveau système d'informations couvrant la gestion commerciale, logistique et le développement produits de la branche Marques Propres a eu lieu en janvier 2017 sans que l'activité n'ait été perturbée.

Annnonce d'opérations sur le capital de la Société

Le 23 juin 2017, Le Tanneur & Cie a annoncé l'entrée en négociation exclusive de la Société, son actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C. (QLG) et Tolomei Participations, en vue d'une recapitalisation de Le Tanneur & Cie.

Cette recapitalisation et ce plan de développement visent à améliorer significativement les perspectives de la Société, en lui permettant en particulier (i) de rembourser le prêt en compte courant de son actionnaire majoritaire actuel, (ii) de disposer des moyens de poursuivre son développement, et (iii) de s'adjoindre l'expertise et l'expérience reconnues de Tolomei dans la fabrication et la distribution d'articles de maroquinerie de luxe.

A l'issue de cette recapitalisation, Tolomei deviendrait l'actionnaire majoritaire de Le Tanneur & Cie. Cette proposition de recapitalisation est fondée sur les trois opérations suivantes :

- une augmentation de capital de 10,8 M€ réservée à Tolomei destinée à rembourser le principal et les intérêts de l'avance octroyée par QLG à la Société ;
- à la suite de l'augmentation de capital réservée et à l'initiative de Tolomei Participations, une offre publique d'achat sur les actions de la Société non encore détenues par Tolomei Participations au prix de 2,50 euros par action, étant précisé que (i) QLG s'engagera à ne pas apporter ses actions à l'offre et (ii) Tolomei Participations n'a pas l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire à l'issue de l'offre ; et
- à la suite de la réalisation de l'offre, une augmentation de capital en numéraire de la Société intégralement garantie par Tolomei Participations, d'un montant de 2,5 à 3,5 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription au prix de 1 € par action.

RESULTAT GLOBAL :

Le chiffre d'affaires consolidé est resté stable par rapport au premier semestre 2016 et a connu l'évolution suivante par activité :

(En K€)	1 ^{er} semestre 2017			1 ^{er} semestre 2016			Variations		
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Magasins Le Tanneur	5 436,0	137,4	5 573,4	6 171,6	152,1	6 323,7	-11,9%	-9,7%	-11,9%
Autres distributions Marques propres	3 579,1	761,3	4 340,4	3 432,1	746,9	4 179,0	4,3%	1,9%	3,9%
Total Marques propres	9 015,1	898,7	9 913,8	9 603,6	899,1	10 502,7	-6,1%	-0,0%	-5,6%
Fabrications pour maisons de luxe	15 416,3	491,6	15 907,9	15 187,7	137,4	15 325,1	1,5%	257,8%	3,8%
TOTAL	24 431,4	1 390,3	25 821,7	24 791,3	1 036,5	25 827,8	-1,5%	34,1%	0,0%

A périmètre comparable (retraitement des magasins ouverts et fermés en 2016), l'activité a progressé de 1,1% avec des évolutions contrastées selon les canaux de distribution comme souligné ci-dessus.

Le résultat opérationnel courant du premier semestre 2017 s'établit à -1 926 K€ (contre -1 384 K€ au 30 juin 2016). La contribution de la branche Fabrication pour maisons de luxe a baissé comme expliqué dans les événements importants de la période. Celle de la branche Marques propres a diminué dans une moindre mesure en lien avec la baisse d'activité.

Le net des autres produits et charges opérationnels se chiffre à +31 K€ contre +42 K€ au premier semestre 2016.

Le coût de l'endettement financier est passé de -126 K€ à -105 K€. Les autres produits et charges financiers qui correspondent au résultat de change s'établissent à -58 K€ contre +10 K€ au premier semestre 2016.

L'impôt sur le résultat correspond à une charge de -24 K€ (produit de 12 K€ au premier semestre 2016).

Le résultat des activités arrêtés de -66 K€ du premier semestre 2016 concernait la filiale tunisienne Somacap à présent liquidée.

En conséquence, le résultat net (part du Groupe) s'élève à -2 081 K€ contre -1 531 K€ au 30 juin 2016. A noter que la contribution du second semestre est traditionnellement beaucoup plus favorable au résultat du Groupe en raison des ventes liées aux fêtes de fin d'année.

SITUATION FINANCIERE :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se chiffrent à 483 K€ pour le semestre :

- Matériels et agencements industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe,
- Projet ERP des Marques propres,
- Agencements sur le site de Paris,
- Agencements de corners en grands magasins à Brest, Istanbul et au Liban,
- Matériels informatiques,
- Mobilier.

La hausse des stocks par rapport au 31 décembre 2016 provient d'une augmentation des stocks de produits finis de la branche Marques propres due notamment au calendrier plus tardif des soldes d'été en 2017.

Les créances clients et autres créances s'élèvent à 11,3 M€ contre 9,4 M€ au 31 décembre 2016 et 11,8 M€ au 30 juin 2016.

Les capitaux propres s'élèvent à 3 367 K€ au 30 juin 2017. Ils ont varié en fonction du résultat de la période, des produits et charges comptabilisés directement en situation nette (-62 K€) et de la variation des écarts de conversion sur capitaux propres (+13 K€).

Le Tanneur & Cie a remboursé des échéances d'emprunt pour un montant de 222 K€ (crédit-bail inclus). Au cours du semestre, Le Tanneur & Cie a obtenu le préfinancement d'une quote-

part du CICE 2017 du groupe fiscal constitué par la maison-mère et sa filiale Maroquinerie des Orgues pour un montant de 380 K€ et le renouvellement du préfinancement du CICE des exercices 2014 à 2016. Le montant estimé du CICE 2013 de 444 K€ qui avait servi de base à son préfinancement par la Banque Publique d'Investissement a été remboursé à cette dernière par le Trésor Public. Le Groupe a également conclu deux nouveaux contrats de location-financement : l'un à hauteur de 270 K€ pour le système d'informations évoqué dans les événements importants de la période, l'autre pour du matériel industriel (93 K€). Enfin, Le Tanneur & Cie a obtenu début juin 2017 une nouvelle avance de 1 M€ de la part de son actionnaire majoritaire actuel, portant le montant de l'avance à un total de 9,5 M€ en principal et 388 K€ en intérêts courus au 30 juin 2017.

Le ratio d'endettement net sur fonds propres s'élève à 510% (créances cédées incluses) contre 317% au 30 juin 2016.

L'engagement pour indemnités de fin de carrière a baissé de 118 K€ par rapport au 31 décembre 2017 du fait de la hausse du taux d'actualisation.

PARTIES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période sont décrites dans le § 3-12 de l'annexe aux comptes consolidés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE :

Projet de recapitalisation

A la suite du communiqué de presse du 23 juin 2017, un accord de prise de participation a été signé le 1er août 2017 entre Le Tanneur & Cie, Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C. et Tolomei Participations. L'opération décrite en partie « Evènements importants de la période » sera soumise à une Assemblée Générale Extraordinaire fin septembre 2017.

Financement complémentaire

Le Tanneur & Cie a obtenu début août 2017 une nouvelle avance de 1 M€ de la part de son actionnaire Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C., portant le total des avances en compte courant à 10,9 M€ intérêts courus inclus.

Par ailleurs, Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C. s'est engagé à fournir à Le Tanneur & Cie les moyens financiers lui permettant de faire face à ses engagements vis-à-vis de ses créanciers, à poursuivre son activité et ce, jusqu'au 30 septembre 2018 ou jusqu'à la date du changement de contrôle de la Société si une telle opération devait intervenir avant le 30 septembre 2018. Qatar Luxury Group – Fashion, S.P.C s'engage également à proroger l'échéance de remboursement de l'avance en compte courant jusqu'à cette date.

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE :

L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre. L'analyse des risques est restée identique à celle décrite dans le document de référence 2016 du Groupe (cf. page 40).

Concernant la branche d'activité de Fabrication pour maisons de luxe, le Groupe s'attache à :

- Satisfaire les donneurs d'ordres historiques
- S'adapter à la demande des nouveaux clients
- Opérer une montée en expertise des services d'accompagnement à la production
- Renforcer des savoir-faire et le bien-être des collaborateurs
- Investir dans l'intérêt de tous.

La mise en fabrication de nouveaux produits pour le donneur d'ordres principal a été concentrée en début d'année ; ce qui devrait favoriser la contribution du second semestre de cette branche d'activité au résultat opérationnel courant.

Concernant la branche Marques propres, le Groupe cherche à augmenter la rentabilité de la marque Le Tanneur :

- Travail sur la création produits et sur la communication publicitaire pour proposer une offre plus innovante et une image axée sur l'ingéniosité de la marque Le Tanneur
- Redémarrage de l'export avec des moyens consacrés à une mission de conseil pour trouver un partenaire en Chine et à la communication publicitaire sur cette zone. Ouverture d'un corner Le Tanneur aux Galeries Lafayette d'Istanbul en juillet 2017.
- Déploiement du concept dessiné par le designer Christophe Pillet avec la rénovation des magasins de Créteil, Bordeaux et Boulogne
- Réintégration dans le périmètre de Le Tanneur & Cie du magasin de Bruxelles après travaux de rénovation.

10.2 Déclaration du responsable de l'actualisation du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de Référence 2016 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité constitué par les sections de la présente Actualisation listées dans la table de concordance à la section 13 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence 2016 et de la présente actualisation.

Paris, le 18 septembre 2017,

Le Directeur Général,

Jean Clenet



IN EXTENSO IDF AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Le Tanneur & Cie
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

IN EXTENSO IDF AUDIT
63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne-Biancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merie
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Le Tanneur & Cie

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Le Tanneur & Cie, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1-2. Continuité d'exploitation » de l'annexe qui expose les conditions qui sous-tendent l'application du principe de continuité d'exploitation, dont notamment le soutien financier de l'actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group - Fashion S.P.C.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Boulogne-Billancourt et Lyon, le 31 août 2017

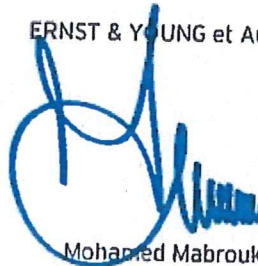
Les Commissaires aux Comptes

IN EXTENSO IDE AUDIT



Frédéric Mortamaï

ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Mabrouk